Ministère des Finances

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 26 février 2008
2008-021

Le budget de 2008 : un leadership responsable dans un contexte économique incertain

Dans la foulée de l'*Énoncé économique* présenté par le gouvernement en octobre 2007, l'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a déposé aujourd'hui un budget équilibré, ciblé et prudent pour renforcer le Canada dans un contexte économique mondial incertain. Le budget de 2008 continue de réduire la dette et les impôts, cible les dépenses publiques et fournit une aide supplémentaire aux secteurs de l'économie qui sont en difficulté dans la période d'incertitude actuelle.

En fait, cette année seulement, le gouvernement injecte 21 milliards de dollars pour stimuler l'économie canadienne. Par rapport à la taille de l'économie, c'est beaucoup plus que l'ensemble de stimulants de l'économie que les États-Unis ont offert.

« Notre gouvernement fait face au climat incertain de l'économie mondiale avec un plan qui est réaliste, responsable et réalisable », a déclaré le ministre Flaherty. « Dans les prochaines semaines, les Canadiens verront les effets des 2,9 milliards de dollars d'allégements rétroactifs de l'impôt sur le revenu des particuliers que nous avons annoncés à l'automne. Nous n'avons pas attendu, nous sommes passés à l'action, et les Canadiens peuvent en voir les résultats. »

Le budget de 2008 instaure également la plus importante innovation apportée par le gouvernement fédéral dans le domaine des finances personnelles depuis la création du régime enregistré d'épargne-retraite (REER), soit le compte d'épargne libre d'impôt. Ce compte enregistré, souple et polyvalent permettra aux Canadiennes et aux Canadiens de faire fructifier leurs économies – ainsi que les intérêts, les dividendes et les gains en capital qui s'y rattachent – à l'abri de l'impôt.

« Le compte d'épargne libre d'impôt est une première au Canada », a souligné le ministre Flaherty. « Il incitera fortement tous les Canadiens à épargner. Les gens ont un REER surtout pour combler leurs besoins à la retraite. Le compte d'épargne libre d'impôt, c'est un peu comme un REER, mais pour répondre à leurs autres besoins. »

Le budget de 2008 témoigne également du leadership responsable du gouvernement. Il est axé sur les objectifs suivants :

- **Réduire la dette.** Depuis qu'il est entré en fonction, le gouvernement a réduit la dette fédérale de plus de 37 milliards de dollars, dont 10,2 milliards au cours du présent exercice. Grâce aux mesures énergiques que le gouvernement a prises pour réduire la dette, les frais d'intérêt ont diminué en permanence de 2 milliards par année.

En vertu de l'allégement fiscal garanti, les économies découlant de la réduction de la dette sont transmises aux Canadiens sous la forme de baisses de l'impôt sur le revenu des particuliers.

- **Renforcer l'avantage fiscal du Canada.** Depuis son entrée en fonction, le gouvernement a instauré des allégements fiscaux totalisant près de 200 milliards de dollars pour l'année en cours et les cinq suivantes. Le budget de 2008 prolonge de trois ans l'application de la déduction pour amortissement accéléré, sur une base dégressive, dont bénéficient les entreprises du secteur de la fabrication et de la transformation. Ces entreprises obtiendront ainsi un allégement fiscal additionnel de 1 milliard de dollars.

- **Investir dans le cœur manufacturier du pays.** En février 2008, le Parlement a approuvé la proposition du gouvernement de verser 1 milliard de dollars à la Fiducie pour le développement des collectivités afin de venir en aide aux collectivités et aux travailleurs. Le budget de 2008 ajoute à cet investissement 250 millions pour la création du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile, afin d'aider ce secteur à relever les défis de l'avenir.

- **Investir dans les domaines prioritaires pour les Canadiens.** Le budget de 2008 fournit 400 millions de dollars pour l'embauche de 2 500 policiers de première ligne au cours des cinq prochaines années. Il appuie aussi la réduction des émissions de gaz à effet de serre et vise à améliorer le système de salubrité des produits alimentaires, de consommation et de santé.

« Nous sommes à une croisée des chemins », a déclaré le ministre Flaherty. « Certains voudraient que l'on dépense davantage, que l'on paie plus d'intérêts et que les impôts soient plus élevés. Mais ce serait une erreur. Notre gouvernement choisit plutôt une autre voie, faite de décisions prudentes, rigoureuses et ciblées. »

Pour obtenir plus de renseignements sur le budget de 2008, on peut consulter le site Web du ministère des Finances ou composer le 1-800-O-Canada (1-800-622-6232) ou le 1-800-926-9105 (téléimprimeur, pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole).

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.